

**Le 11 décembre 2023**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de Saint-Léonard-d'Aston, tenue le lundi, 11 décembre 2023, à 20 h à l'hôtel de ville.

**1. Mot de bienvenue**

Le maire souhaite la bienvenue et demande un moment de réflexion.

**2. Constatation du quorum**

Sont présents : madame la conseillère Sylvie René et messieurs les conseillers Jean Allard, René Doucet, Réjean Labarre, François Rousseau et Denis Carignan formant quorum et sous la présidence de monsieur Laurent Marcotte, maire. La directrice générale, madame Galina Papantcheva, est également présente.

Aucun contribuable n'est présent à cette séance.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, il est constaté par monsieur le maire, Laurent Marcotte, que tous les membres du conseil municipal, ont reçu l'avis de convocation de la présente séance 48 heures à l'avance.

**3. Adoption de l'ordre du jour  
2023-12-201**

Il est proposé par XX et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024;
5. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée.

4. **Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2024**  
**2023-12-202**

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT que le conseil prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024**

<b>REVENUS</b>	
Taxes	3 464 235 \$
Tenant lieu de taxes (provinciales et fédérales)	124 539 \$
Autres recettes de sources locales	813 626 \$
Transferts	655 214 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>5 057 614 \$</b>

<b>CHARGES</b>	
Administration générale	676 253 \$
Sécurité publique	573 392 \$
Transport - Réseau routier	1 092 776 \$
Hygiène du milieu	724 902 \$
Santé et bien-être	7 500 \$
Aménagement et urbanisme	145 191 \$
Loisirs et cultures	889 630 \$
Frais de financement	205 275 \$
Remboursement en capital	535 600 \$
Autres investissements	207 095 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>5 057 614 \$</b>

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Allard et unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024, telles que présentées ci-haut.

Adoptée

**5. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026**  
**2023-12-203**

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 953.1 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Rousseau et unanimement résolu :

- D'adopter le programme triennal des immobilisations suivant :

ANNÉE	DESCRIPTION DES PROJETS	COÛTS	FINANCEMENT		COMMENTAIRES
			Municipalité	Subvention	
<b>SERVICE DES LOISIRS</b>					
2024	Aménagement parc rang 9 – phase 2 de 3	35 000 \$	- \$	35 000 \$	Programme <i>Signature innovation</i>
2025	Aménagement parc rang 9 – phase 3 de 3	50 000 \$	10 000 \$	40 000 \$	Fonds pour les infrastructures naturelles
<b>ARÉNA – CENTRE RICHARD-LEBEAU</b>					
2024	Réfection du plancher du gymnase	25 000 \$	25 000 \$	- \$	Fonds général
<b>SÉCURITÉ INCENDIE</b>					
2024 2025	Construction d'une nouvelle caserne et bâtiment pour le Service des travaux publics	6 357 103 \$	1 589 276 \$	4 767 827 \$	Règlement d'emprunt et PRACIM
<b>SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS</b>					
2024 2025 2026	Travaux de mise aux normes de la station d'aqueduc	9 000 000 \$	5 %	95 %	PRIMEAU
2024 2025	Travaux de mise aux normes du réseau d'égouts	7 500 000 \$	Selon subvention obtenue	PRIMEAU : Entre 50 et 80 % selon la décision du ministère	PRIMEAU TECQ 2019-2024

Adoptée

**6. Période de questions**

Aucun contribuable donc aucune question.

**7. Levée de l'assemblée**  
**2023-12-204**

Il est proposé par Réjean Labarre et unanimement résolu de lever la séance à 20 h 07.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
**Laurent Marcotte, maire**

\_\_\_\_\_  
**Galina Papantcheva, directrice générale**